

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40

Désignés : 30

(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)

Présents : 18

Votants : 32

Procurations : 4

Date de la convocation :
28 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 juillet 2024

Délibération 2024-27

**OBJET : Bilan 2023 du Programme Local de Prévention
des Déchets (PLPDMA) d'UNIVALOM – Année 1**

Le 4 juillet 2024 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;

Françoise THOMEL, Xavier WIIK, Fabrice MORENON, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDIA délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;

Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Elisabeth DEBORDE, Guy LOPINTO

Procurations :

Kevin SEBASTIAN à Anne Laure SEBBAR

Christophe ULIVIERI à Guy LOPINTO

Marie-Louise GOURDON à Daniel LE BLAY

Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT

Membres excusés :

Khéra BADAoui, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, François WYSZKOWSKI, Christophe FONCK, Patrick PEIRETTI, Denise LAURENT, Jean-Marc DELIA, Emmanuel BLANC

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240704-2024-27-AI
Date de télétransmission : 19/07/2024
Date de réception préfecture : 19/07/2024

En juin 2023, UNIVALOM a adopté le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2023/2028. Ce PLPDMA a pris la suite de l'ancien programme ayant couvert la période de 2021 à 2023.

Ce document structurant et ambitieux oriente désormais toutes les actions de prévention du Syndicat et permet d'anticiper les dépenses liées à ces missions. Celles liées au déploiement du compostage étant prépondérantes sur les premières années du PLPDMA et notamment au cours de l'année 2023/2024.

Le bilan de l'année 2023 a été présenté lors de Commission Consultative de Suivi et d'Élaboration du PLPD du 19 avril 2024 en présence de nombreux acteurs locaux des déchets et partenaires d'UNIVALOM.

Le bilan de la première année, par thématique, est le suivant :

Compostage individuel

- 2 730 composteurs distribués
- 183 102 € dépensés
- 344 tonnes évitées

Compostage collectif

- 28 sites de compostage partagé installés
- 74 648 € dépensés
- 92 tonnes évitées

Broyage des Végétaux

- 4 895 sapins broyés + broyage à domicile et déchèterie
- 5 088 € dépensés
- 98 tonnes évitées

Réemploi

- 3 conventions de réemplois ponctuelles en déchèterie
- 23 bouteilles de plongé réemployées (320 kilos de déchets évités)
- 229 vélos réemployés par les Apprentis d'Auteuil (2,6 tonnes de déchets évités)
- 10 recycleries mobiles (1,470 tonne de déchets évités)
- 7 tonnes de jouets collectés et redistribués à des associations diversifiées
- 13 tonnes de palettes réemployées

Zéro déchet

- Expérimentation des gobelets consignés sur le kiosque Le Poséidon à Antibes
- Appel à projet « Encore plus de réemploi » avec CITÉO pour le développement du projet « En boîte le plat »
- 21 ateliers zéro déchet et 374 participants
- Un événement spécial : L'automne du textile avec plus de 200 personnes participantes sur une demi-journée
- 3 sessions de masterclass (permaculture et zéro déchet ; couture zéro déchet débutant ; couture zéro déchet expert)

OUI PUB

- 4,9% de taux d'apposition des OUI PUB sur les boîtes aux lettres
- Estimation à 533 tonnes de déchets évités par an

Eco-exemplarité

- Signature de la charte zéro déchet plastique

À noter, que l'année 2023 est une période de réduction drastique de la quantité de déchets par habitant. Le ratio est passé de 940 kg/an/hab à 834 kg/an/hab, soit une baisse de 11,28 %.

Il est précisé au Comité syndical que le bilan complet et exhaustif de toutes les actions réalisées en 2023 dans ce Programme figure dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets 2023 d'UNIVALOM dans le chapitre 4 « Prévention ».

Ce bilan 2023 des actions de prévention d'UNIVALOM a également été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux lors de sa réunion du 25 juin dernier.

Oui cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **PREND ACTE** de cette communication.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI

